



ACTION HUMAINE

POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE AU SENEGAL

B.P.21395 DAKAR- PONTY /SENEGAL.
Tél. : 221 33 827 96 25/Fax: 221 33 827 96 25
E-mail: ahdis2@orange.sn / Site web : www.ahdis.org

Projet de Parc Communautaire de Machines Agricoles pour la Promotion de la Productivité Rurale au Sénégal

Dakar, Décembre 2022.

I. Dénomination :

Projet de Parc Communautaire de Machines Agricoles pour la Promotion de la Productivité Rurale.

II. But et Objectifs :

a. But :

Le but du projet est d'améliorer la productivité des exploitations agricoles et d'augmenter les revenus des exploitants à travers la modernisation des équipements et des techniques de gestion des cultures.

b. Objectif principal :

Mettre en place des parcs de machines agricoles comme approche de changement des techniques culturales et d'amélioration des rendements des exploitations

c. Objectifs spécifiques :

Objectif spécifique n°1 :

Installer et équiper des parcs communautaires de machines agricoles modernes et diversifiées selon les espaces agro écologiques du pays ;

Objectif spécifique n°2 :

Mettre à disposition des équipements agricoles pour des prestations de services au niveau des exploitations paysannes en techniques culturales mécanisées ;

Objectif spécifique n°3 :

Renforcer les capacités des producteurs locaux aux techniques d'exploitation agricole moderne à travers la formation, le coaching et l'animation d'un système de communication virtuelle ;

III. Durée du Projet :

Le Projet durera trois (03) ans.

IV. Localisation du projet :

Le projet couvrira Cinq (05) zones agro écologiques du Sénégal à savoir : le bassin arachidier, la zone des Niayes, la vallée du fleuve Sénégal, les Terres Neuves de la Commune rurale de Méréto et la vallée de l'Anambé.

V. Résultats attendus :

Les résultats attendus portent sur :

Objectif spécifique n°1 :

- La productivité des exploitations bénéficiaires du projet augmentent de 50% pour toutes les spéculations ;
- Les revenus des paysans augmentent de 30% par rapport à la récolte précédente et les charges sociales familiales sont couvertes à plus de 50% au sein des ménages bénéficiaires des services du projet ;
- Cinq (05) Parcs communautaires de machines agricoles sont construits, équipés et fonctionnels pour la prestation de services aux paysans ;
- Cinq (05) tracteurs et Cinq (5) batteuses, et autres adaptés disposent de matériels accessoires pour les travaux de la terre ainsi que pour le traitement de fourrage et les récoltes ;
- Cinq (05) abris équipés de matériel d'entretien sont aménagés et accessibles avec le personnel en mécanique adéquat ;

Objectif spécifique n°2 :

- Un Comité de gestion (au total cinq) des prestations de services rendus est élu au niveau de chaque zone agro écologique et coordonne les activités ;
- Six (06) Types de services sont rendus à savoir :
 - les travaux d'aménagement pré semis ;
 - les semis ;
 - le sarclage ;
 - le binage ;
 - les récoltes ;
 - le traitement post récolte : stockage et transformation;

Objectif spécifique n°3 :

- Dix (10) jeunes filles et garçons suivent une formation en techniques d'exploitation de machines agricoles et conduisent les engins selon un emploi du temps admis par le comité ;
- Les services techniques de l'Etat, à travers le ministère de l'agriculture assure un coaching auprès des jeunes conducteurs d'engins ainsi que des paysans organisés ;
- Cinq parcs disposent un système informatique à haut débit de connexion et exploitent les opportunités digitales offertes sur la base d'un système de communication fiable (presse, publications en ligne, réseaux sociaux, etc.) ;
- Une base de données des exploitations est mise sur pied et sert à la recherche agricole ainsi qu'aux techniciens et autres producteurs ;
- Un réseau de producteurs agricoles du projet est mis sur pied et assure la coordination et la pérennité des activités d'appui dans cinq zones.